



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**SANTÉ ET ACTION SOCIALE**

**ATELIER SANTÉ VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU COMMISSARIAT  
GENERAL A L'EGALITE DES TERRITOIRES (CGET) - POLITIQUE DE LA VILLE**

Vu l'arrêté préfectoral du 27 février 2020 portant modification de la compétence facultative exercée par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay : « Contrat local de santé : élaboration, signature, suivi et mise en œuvre d'actions de Contrat Local de Santé (ou tout type de contrat ou dispositif s'y substituant) »,

Considérant qu'une des orientations de Contrat Local de Santé est l'amélioration de l'accès à la prévention et l'accès aux soins des personnes les plus démunies et que dans ce cadre une des actions est la mise en place d'un Atelier Santé Ville,

Considérant que l'Atelier Santé Ville est une démarche axée sur la prévention, la promotion de la santé, l'accès aux soins spécifiquement dans les quartiers politiques de la ville. L'Atelier Santé Ville vise à mettre en réseau et coordonner les acteurs institutionnels et associatifs de la santé et des autres domaines pour améliorer la mobilisation de l'offre de prévention, renforcer l'accès aux soins et consolider les initiatives existantes,

Considérant que pour la Communauté d'Agglomération, la mise en place de l'atelier santé ville permettra d'outiller le contrat de ville sur son volet santé,

Considérant qu'il convient de solliciter une subvention d'un montant de 13 407 € auprès du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) – Politique de la Ville pour la mise en œuvre de cet atelier,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de solliciter les subventions, contributions ou participations diverses auprès des organismes publics ou privés, assumer les obligations qui peuvent en résulter et signer les pièces correspondantes et de procéder aux autorisations d'encaissement des recettes, et notamment celles correspondant aux indemnisations découlant des procédures de contentieux, des sinistres.

**Le Président,**

**DECIDE** de solliciter auprès du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires – Politique de la Ville une subvention d'un montant de 13 407 € pour la mise en œuvre de l'Atelier Santé Ville et de signer toutes les pièces afférentes.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le . **23 MAI 2023**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**SOUILLIART Virginie**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **23 MAI 2023**

Et de la publication le : **23 MAI 2023**

Par délégation du Président  
La Vice-présidente déléguée,



**SOUILLIART Virginie**

## **Direction Générale des services à la population**

### **Contrat Local de Santé**

#### **Atelier Santé Ville**

Personne en charge du dossier : Delphine Parent

**Objet :** Dossier de demande de subvention politique de la ville 2023 – Atelier Santé Ville

### **L'atelier Santé Ville 2023**

1. Animation - coordination de l'Atelier Santé Ville
2. La médiation santé au quotidien, accompagner l'utilisateur dans son parcours de santé
3. Les points d'écoute et d'orientation psychologique
4. La Santé mentale et les addictions
5. La création d'un photolangage – santé mentale
6. Accompagnement des porteurs de projets

#### **✚ L'animation – coordination de l'Atelier Santé Ville :**

Développer, animer, coordonner une politique de santé de proximité avec et pour les habitants des quartiers, tout en respectant les spécificités des communes, sont les enjeux de l'Atelier Santé Ville.

Pour cette animation- coordination, une concertation est menée régulièrement avec les délégués du Préfet, l'Agence Régionale de Santé et un des chargés de projets politique de la ville de la collectivité. En raison de l'évolution de la thématique santé mentale, en 2023 dans l'Atelier Santé Ville, le coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale est également associé.

Depuis 2020, plusieurs instances ont été mises en place :

- Comité de pilotage annuel
- Comité technique (3 à 4 fois dans l'année)

**Pour l'année 2023, validés avec les référents politique de la ville présents lors du comité technique Atelier Santé Ville du 15 septembre, les projets spécifiques de l'Atelier Santé Ville s'articuleront autour des axes suivants :**

- ❖ **La médiation santé au quotidien, accompagner l'utilisateur dans son parcours de santé**

- ❖ **La santé mentale**
- ❖ **Le dépistage organisé des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus) – de l'intention à l'acte**
- ❖ **L'Accompagnement des porteurs de projets**

### **✚ La médiation santé au quotidien – accompagner les usagers dans leur parcours de santé :**

Quatre médiatrices santé sont déployées sur les quartiers politique de la ville de l'agglomération

Elles interviennent pour :

- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs de la politique de la ville (techniciens, associations)
- Rencontrer et écouter les habitants
- Accompagner, orienter les habitants vers les structures de soins adaptées en partenariat avec les professionnels de santé du territoire
- Informer, proposer des actions de sensibilisation, de prévention

Elles suivent un parcours de formation continue permettant leur professionnalisation.

En fonction des communes, des quartiers, des attentes, des besoins de la population, elles peuvent être présentes tout au long de la semaine.

Elles ont assis leurs partenariats avec les associations, les techniciens des communes, les bailleurs sociaux, leurs collègues médiateurs sociaux, urbains.

Fin d'année 2022, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ouvrira un centre EPICURE sur Béthune (fiche action du Contrat Local de Santé). L'ouverture de cette structure va permettre d'augmenter la participation des habitants à la réalisation de bilans de santé complet. Le post- soin sera travaillé avec le Centre Hospitalier de l'Artois et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'actions des Artisans de la Santé (habitants acteurs et promoteurs de santé), des projets sont en construction sur la santé des femmes (pièce de théâtre écrite avec les habitants sur la ménopause, conférence sur les risques cardio-vasculaires, action spécifique sur le tabac, et accueil du bus Agir pour le cœur des femmes). Les médiatrices sont associées et mobilisées.

D'autres actions seront engagées dans l'accompagnement aux dépistages organisés des cancers : de l'intention à l'acte ou comment amener les habitants à réaliser les dépistages proposés : sein, colorectal, col de l'utérus.

Des outils tels que le « voile de pudeur » pourront être mis à disposition des femmes pour les examens gynécologiques et la mammographie... Un tutoriel « voile de pudeur » a été édité à l'occasion d'Octobre Rose 2022, des ateliers de création pourront être mis en place en 2023...

Les ateliers d'écriture sur les facteurs protecteurs des cancers se réaliseront au dernier trimestre 2022, les médiatrices santé travailleront avec les habitants et les communes sur la diffusion des messages de prévention créés par les habitants eux-mêmes (gazette municipale, réseaux sociaux...)

Un comité de suivi semestriel a été mis en place en 2022 avec l'ARS et la Préfecture, pour faire un temps d'échanges avec les médiatrices santé. Cette instance permet de discuter en toute franchise des points forts et des leviers à activer pour améliorer le « aller-vers », l'accompagnement des habitants.

## La Santé mentale

### **1. Fonctionnement de deux points d'écoute et d'orientation psychologique - conventionnement avec l'EPSM Val de Lys Artois**

Depuis le deuxième trimestre 2022, un partenariat entre la CABBALR et l'EPSM Val de Lys Artois a permis la mise en place de deux points d'écoute et d'orientation psychologique :

-  Le mercredi matin (hors vacances scolaires), de 9h00 à 12h00, au centre social de Lillers, place des FFI
-  Le vendredi après-midi (hors vacances scolaires), de 14h00 à 17h00, au centre Rosa Luxembourg, rue de Lille à Béthune

Ces points d'écoute s'adressent aux habitants des quartiers politique de la ville.

Ils permettent un accueil, un suivi à court et moyen terme. Les infirmiers psychiatriques présents peuvent orienter si besoins repérés vers les CMP ou autre structure de l'EPSM.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone auprès de la Direction des Services à la Population de la CABBALR.

Les habitants peuvent être accompagnés physiquement pour le premier rendez-vous par la personne qui les a orientés

La communication sur ce dispositif se fait par le biais des médiatrices santé, du réseau d'acteurs de l'Atelier Santé Ville, du Conseil Local de Santé Mentale

## **2. Santé mentale et consommations**

A l'occasion d'échanges avec des acteurs du territoire, le CLSM a identifié, chez beaucoup d'entre eux, le besoin d'être informés sur la thématique des addictions. En effet, dans leurs propos, ont été repéré des méconnaissances sur ou des idées reçues pouvant entraîner des prises en charges, ou accompagnements, non pertinents, voire « dangereux ».

La notion d'addiction n'est pas la même pour tous, certains n'ont pas les bonnes connaissances sur les prises en charge sanitaires, ni sur les réseaux des aidants, d'autres ignorent le risque léthal d'un sevrage sauvage à l'alcool...

Il est indispensable que ces acteurs accèdent aux connaissances de base sur cette thématique par une sensibilisation (information, déstigmatisation), une meilleure identification des partenaires (sanitaires, associations de pairs aidants) et par une présentation des actions de formations existantes sur le territoire. Ce temps de sensibilisation doit amener les acteurs à s'inscrire dans une démarche de montée en connaissance des professionnels intervenant auprès des publics.

### **Organisation d'une journée d'échanges autour de la santé mentale et des addictions - Addict, et Alors ? à destination des acteurs de la santé, du médico-social ...**

#### Format :

- ✓ Accueil café
- ✓ Brain storming interactif avec l'assemblée via une appli téléphone mobile gratuite et téléchargeable le jour même permettant d'entrer dans l'ambiance interactive et dans le vif du sujet.
- ✓ Pièce de théâtre « cousue main » en fonction des préoccupations, des interrogations formulées par les acteurs du territoire sur la « thématique addictions et santé mentale »

Débat avec les experts du territoire : EPSM, CSAPA, France Addictions

- ✓ Midi : temps convivial permettant de créer du lien entre acteurs - stands promotionnel des structures de prise en charge des addictions
- ✓ Après-midi :

Tables rondes :

- La santé mentale et consommations
- Quelles prises en charge sur le territoire ?
- Comment travaille-t-on ensemble ?

*Un groupe de travail composé pour travailler sur le projet, animé par la coordo CLS et le coordo CLSM :*

- *Epsm (CSAPA et CMP)*
- *CSAPA*
- *Association d'entraides*
- *Le CARRUD*

*Avec l'appui d'Addictions France*

- ✓ Calendrier prévisionnel :
- Février 2023 : groupe de travail
- Mars : étape éponge avec la Belle Histoire
- Avril ou Mai : journée
- Juin : groupe de travail - évaluation

### **3. Création d'un photolangage – santé mentale**

Un photolangage est constitué d'un ensemble de photographies variées (40 environ) qui représentent des groupes, des personnes, des situations, des paysages, des lieux de vie...

Les objectifs de création de cet outil sont multiples :

- Désacraliser l'image de la psychiatrie sur notre territoire
- Permettre aux habitants de créer un outil qui servira à d'autres habitants (prévention par les pairs) pour parler librement de la santé mentale
- Promouvoir les lieux de soin en santé mentale du territoire, les lieux d'accès aux soins (CH de Béthune, centre épiqueure, cpam, cabine de téléconsultation, msp...), les lieux de vie...

La création de cet outil sera faite avec des habitants, et un photographe. La coordinatrice de l'Atelier Santé Ville, et le coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale accompagneront la mise en œuvre de ce projet et seront présents dans les étapes citées ci-dessous :

- ✓ Mars 2023 : première réunion avec les habitants, explication de la démarche de projet, prise de connaissance avec le prestataire retenu pour l'action
- ✓ Avril 2023 : choix des lieux, thèmes des photos - choix d'un tirage en couleur, sépia ou noir et blanc, définition du calendrier de prise de vue
- ✓ Mai 2023 : réalisation des photos sur le territoire de l'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane
- ✓ Juin 2023 : présentation des photos et sélections de 40 d'entre elles pour constitution du photo langage
- ✓ Juillet 2023 : livraison de l'outil « photolangages » à l'agglomération, en 3 exemplaires
- ✓ Septembre 2023 : présentation de l'outil « photolangages » au partenaire

#### **4. Sensibilisation aux Premiers Secours en Santé Mentale**

Avec l'appui de financement de l'Agence Régionale de Santé, le coordonnateur Conseil Local Santé Mentale a participé en octobre 2022 à une formation de formateur Premiers Secours en Santé Mentale.

Cette qualification va permettre au Coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale de proposer des modules de sensibilisation, des temps d'échanges avec les élus, les conseils citoyens...

Cette action pourra être menée à la demande des référents politique de la ville, après identification des besoins au sein des quartiers de leur commune.

#### **Accompagnement des porteurs de projets**

Il est proposé un appui aux porteurs de projet pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets d'éducation pour la santé, visant à l'amélioration de la qualité des projets tout au long de l'année.

**Evaluation :**

<u>Quantitative</u>	<u>Qualitative</u>
Nombre de réunions organisées (comité de pilotage et comités techniques) - nombre de participants	Satisfaction des usagers dans l'animation des actions
Nombre de personnes venant aux actions, séance de sensibilisation ...	Bilan global : points forts, pistes d'amélioration, préconisations
Nombre de permanences d'écoute et d'orientation psychologique mises en place – nombre de personnes accueillies (typologie – type de suivi et orientation)	
Nombre d'accompagnement réalisés	

Un bilan de la médiation santé est transmis chaque année à l'ARS, pour chaque convention signée : 4 médiatrices santé.

**Budget 2023 :**

<b>Type de dépense</b>	<b>Montant</b>
<u>Vacations de psychologue (deux demi-journées par semaine sur 12 mois hors période de congés)</u>	12 285
<u>Santé mentale et addictions – accompagnement Addictions France</u>	<b>1750</b>
<u>Santé mentale et addictions - intervention de la Belle Histoire</u>	<b>1 500</b>

<u>Création et diffusion du photolangage</u>	<b>11 280</b>
<b>Total</b>	26 815

<b>CABBALR</b>	<b>CGET</b>
<b>13 408</b>	<b>13 407</b>
<b>50%</b>	<b>50%</b>

**Demande de subvention à l'ANCT : 13 407€**